



Département
de la VIENNE

MAIRIE
DE
86190 BERUGES

20220838

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

☎ : 05.49.53.32.54
☎ : 05.49.59.06.66

*L'an deux mil vingt-deux,
Le trente août deux mille vingt-deux à vingt heures trente minutes
Le Conseil Municipal de la commune de BERUGES,
dûment convoqué, conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-11
du Code général des collectivités territoriales, s'est réuni en session ordinaire,
à la mairie, sous la présidence de M. Olivier KIRCH, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : le 23 août 2022*

PRESENTS : Messieurs KIRCH Olivier, BONNEAU Christophe, MONNEREAU Hervé, BONNET Gérard,
BONNET Emmanuel, HERVOUET François, Philippe PUYGRENIER
Mesdames GARCIA Joëlle, LEGENDRE Véronique, PRINCIPAUD Magali, GUITTET Laurence,

EXCUSES : Madame ASSEBAN Pascale a donné pouvoir à M. Olivier KIRCH
Madame PROVOST Lydie a donné pouvoir à M. Christophe BONNEAU
Madame BRUNET Florence a donné pouvoir à Monsieur Philippe PUYGRENIER
Monsieur LATRILLE Jean-François a donné pouvoir à M. Hervé MONNEREAU

Mme Joëlle GARCIA a été élue secrétaire de séance,



OBJET: BUDGET COMMUNAL – Admission en non valeur

Nombre de
membres

En exercice : 15

Présents : 11

Votants : 15

Monsieur Le Maire **INFORME** les membres présents qu'une somme de 115,28 € de la gestion 2019 et une somme de 42,48 € de la gestion 2021, soit un total de 157,76 €, n'ont pu être recouvrées à ce jour.

Ces sommes correspondent à des impayés irrécupérables.

Monsieur le Maire **PROPOSE** de les admettre en non-valeur sur l'exercice 2022.

Après avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE** l'admission en non-valeur de la somme totale de **cent cinquante sept euros et soixante seize centimes** (157,76 €) sur le budget communal.

Acte rendu
exécutoire après
dépôt en

Préfecture le 06.09.22

Et publication ou
notification du
06.09.22

Le Maire

Pour extrait certifié conforme,
Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus.
Le Maire

